

Lettre d'information - septembre 2023

Projet de parc éolien du Bois d'Apcher

Communes de Saint-Paul-le-Froid et de Saint-Denis-en-Margeride

Edito

Initié en 2017, un projet éolien porté par la société BayWa r.e. est actuellement à l'étude sur les communes de Saint-Paul-le-Froid et Saint-Denis-en-Margeride. Grâce à la volonté des élus des deux communes de s'engager dans la transition énergétique, BayWa r.e. continue de co-construire le projet éolien du Bois d'Apcher.

Le projet va prochainement entrer en phase d'étude (pose du mât de mesure de vent, acoustique, environnementale et paysagère) ce qui permettra de déterminer la faisabilité du projet. Cette lettre d'information s'inscrit dans une dynamique de communication continue pour vous tenir informé du démarrage du projet. Bonne lecture !

Parc éolien de Clos Neuf (22)
© Jean-Dominique Lamy

Chiffres clés du projet



4 éoliennes

D'une hauteur maximale de 150 mètres en bout de pale



3,45 à 4,2 MW par éolienne

A titre de comparaison les éoliennes du parc de la Croix de Bruggio à Saint-Sauveur de Ginestoux ont une puissance de 1,6 MW



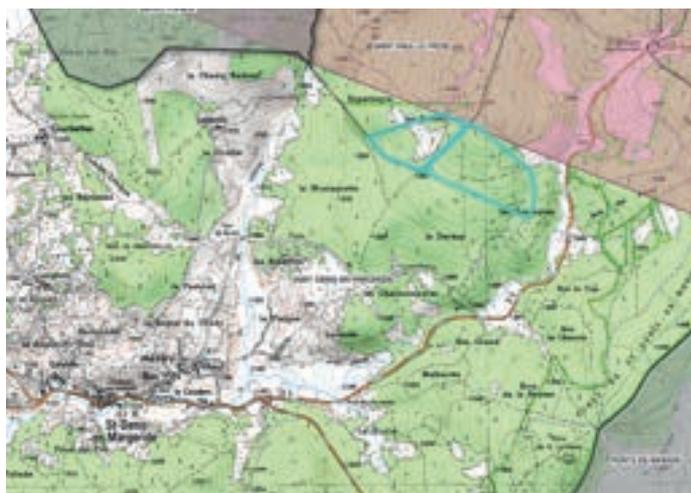
environ 14 000 habitants

3 éoliennes de 3,5 MW pourrait produire l'équivalent de la consommation électrique de 14 500 personnes (estimation ADEME)

Localisation de la zone d'étude

La zone identifiée se situe à la pointe sud-ouest de la commune de Saint-Paul-Le-Froid et au nord est de la commune de Saint-Denis-en-Margeride.

Sa forme est définie par une contrainte aéronautique de vols à très basse altitude et les habitations les plus proches se situent à plus de **1,8km pour Saint-Paul-Le-Froid** et **1,3 km pour Saint-Denis-en-Margeride** ce qui en fait un projet exemplaire en matière d'éloignement du bâti.



Légende :

-  Zone d'étude du projet
-  Zone de vols militaires à basse altitude

Réunions d'informations projet :

- **Judi 5 octobre de 12h à 16h** à la mairie de Saint-Paul-le-Froid (lieudit « Chayla d'Ance »).
- **Vendredi 6 octobre de 10h à 13h** à la mairie de Saint-Denis-En-Margeride.



Afin de vous présenter le déroulé des études à venir (environnementales, acoustiques, paysagère) de répondre à vos interrogations sur le projet et d'échanger sur les actions possibles dans le cadre de son développement, nous proposerons également pour les volontaires de participer à une Fresque du Climat version Quiz.

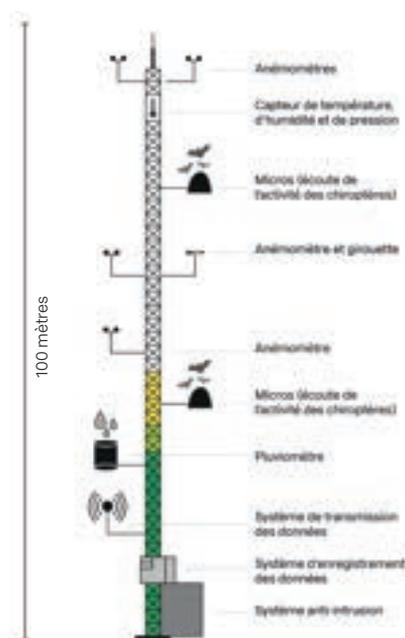
Où en est-on dans le projet ?

Un mât de mesure est installé pour mieux connaître la ressource en vent !

Dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. Un mât de mesure est implanté en amont de chaque projet éolien pour deux raisons principales :

- **Caractériser la vitesse et l'orientation du vent** pour optimiser le choix du type d'éolienne (nombre, emplacement et modèle) : il comporte des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs.
- **Etudier et intégrer au mieux la faune présente sur le projet** : des micros sont également installés pour enregistrer l'activité des chiroptères (chauves-souris) en altitude, dans le cadre de l'étude écologique.

Le mât de mesure des vents, d'une hauteur de 100 mètres, est installé au cœur de la zone de projet début septembre 2023, pour une durée d'environ deux ans.



Et si vous bénéficiez d'un accompagnement à la rénovation énergétique ?

Dans le cadre du projet éolien du Bois d'Apcher, BayWa r.e. en partenariat avec Oc'teha vous propose un programme de rénovation énergétique personnalisé de votre habitat.

L'accompagnement à la rénovation énergétique avec Oc'teha c'est :

- Prises de clichés à la caméra thermique
- Entretiens personnalisés gratuits
- Financement de diagnostics énergétiques de votre habitation
- Aide à la réalisation d'un plan de financement
- Accompagnement à l'obtention de subventions
- Accompagnement et conseils pendant la durée des travaux

Par ailleurs, pensez à venir rencontrer l'association Oc'Téha lors de leurs permanences sur la rénovation énergétique. En effet dans le cadre du projet éolien BayWa r.e propose à tous les habitants de Saint-Paul-le-Froid et de Saint-Denis en Margeride de bénéficier d'un diagnostic énergétique et d'une aide dans la réalisation de vos travaux ! Venez nombreux !



Permanences Oc'téha :

- **Jeudi 19 octobre de 12h à 17h**, à la mairie de Saint-Paul-le-Froid (lieudit « Chayla d'Ance »)
- **Vendredi 6 octobre de 12h à 17h**, à la mairie de Saint-Denis-En-Margeride



BayWa r.e., qui sommes-nous ?

BayWa r.e. est un acteur majeur et international des énergies renouvelables. Active en France depuis 2005, l'entreprise développe, construit, finance et exploite des parcs éoliens et solaires.

Consciente que la transition énergétique est l'affaire de tous, BayWa r.e. travaille dès le début de ses projets main dans la main avec les territoires pour co-construire le paysage énergétique de demain. Leader du solaire flottant et de l'agrivoltaïsme et actif sur le secteur de l'offshore, BayWa r.e. trouve toujours l'énergie de relever les défis d'aujourd'hui mais également ceux de demain. Avec déjà 200 MW éoliens en développement dans la région Occitanie et ses agences à Carcassonne et Montpellier, BayWa r.e. est déjà bien implanté localement.

Vous souhaitez être informé de l'avancement du projet et de ces études ?

Vous souhaitez participer activement à la concertation du projet ? **Contactez-nous !**



Hélène LORIDAN, Cheffe de projets éoliens
helene.loridan@baywa-re.fr
06 66 73 00 17

Pour en savoir plus rendez-vous sur la page internet du projet : www.baywa-re.fr/fr/eolien/projet-de-parc-eolien-du-bois-dapcher

